



Noisy le Roi, le 31 janvier 2012

**COMPTE RENDU du CONSEIL PATRIMONIAL
du vendredi 27 janvier 2012**

Etaients présents :

1^{er} collège : Elus

Michel Colin, Claude Jamati, Colette le Moal, Katrin Varillon (représentant Patrick Loisel),
Laurent Richard

2^{ème} collège : Agriculteurs

Xavier Laureau, Gérald Millet

3^{ème} Collège : Associations et Particuliers

Pierre Barrau, Paul Delhaye, Jacques de Givry

Invitée :

Marie de Naurois (animatrice du GAL Plaine de Versailles)

**1) Réédition du guide des chemins de Gally et de la carte
patrimoniale de la Plaine**

Ces deux documents sont pratiquement épuisés et sont appréciés par les habitants. Une liste de personnes en attente du guide est tenue à jour.

Jacques Courties et Jacques de Givry sont invités à rédiger une petite note en vue de la présenter à Mme Duchêne, députée de Versailles, qui est prête à consacrer une partie de sa réserve parlementaire aux actions de l'APPVPA.

**2) Délibérations concernant les projets portés par l'APPVPA
en 2012 et faisant appel à un financement LEADER voir
fiches jointes):**

- Coopération :

A.P.P.V.P.A.

Secrétariat / Administration Mairie de Noisy le Roi 37, rue André Lebourblanc - 78590 - Noisy le Roi
Tél : 01 30 80 08 30 - Fax : 01 34 62 02 74 - plainedeversailles@yahoo.fr - <http://www.plainedeversailles.fr>

N° SIRET : 440 550 366 00023

**COMPTE RENDU DU CONSEIL PATRIMONIAL
du vendredi 27 janvier 2012**

Le projet est accepté, avec les remarques suivantes :

- Présenter un budget sans autofinancement de l'APPVPA (en réduisant le nombre de personnes participant aux voyages en Belgique et en Hollande)
- Emmener un administratif de collectivité chargé de l'environnement ou des déchets dans le cadre des échanges avec la Suisse et la Suède.
- Présenter le projet avec les résultats qui peuvent en être attendus.
- Faire participer le conseil patrimonial au choix des ambassadeurs du territoire pour les films.

- **Fonctionnement du GAL :**

Le projet est accepté.

- **Communication auprès des acteurs locaux : édition de deux brochures « Notre Territoire »**

Le projet est accepté.

Des idées d'articles sont donnés : valoriser le travail fait par les étudiants de l'ENSP sur l'eau dans la plaine de Versailles (ex. chevelu hydrographique) ; exposition des fermes royales réalisée par « Renaissance du patrimoine ».

- **Ecologie territoriale :**

Le projet est accepté. Néanmoins le deuxième sujet devrait s'intéresser plutôt à la valorisation de la biomasse énergie de façon générale plutôt que de se restreindre à la valorisation des ressources forestières.

3) Délibération concernant la participation à la commission consultative du SIAVGO :

Pierre Barrau est désigné pour représenter l'APPVPA au sein de cette commission.

4) Information sur le projet de la LPO

Claude Jamati apporte une information concernant le projet de faire un centre de conservation de l'avifaune dans le Domaine du Trou d'Enfer, à cheval sur les communes de Marly le Roi et Bailly. Ce projet pourrait faire l'objet d'une demande de financement dans le cadre de LEADER.

5) Information sur le projet de charte paysagère:

Une réunion du Comité du SIVU hier avait pour objet d'examiner le portage possible par le SIVU de la phase ultime d'élaboration de la charte paysagère par un cabinet professionnel. La subvention du CG78 ne peut en effet aller qu'à une collectivité et pas à une association. Laurent Richard rend compte du débat qui a eu lieu, et d'un avis peu favorable compte tenu de l'objet du SIVU, qui est limité à l'élaboration du SCOT.

Néanmoins des renseignements seront pris auprès de l'administration fiscale de Marly le Roi à ce sujet. Le SIVU pourra prendre une décision définitive par la suite.

6) Délibération concernant le projet d'université d'été conduit en partenariat avec l'UVSQY:

Cette université d'été a 3 objectifs :

- Un objectif universitaire par la diffusion de connaissances (conférences, expositions)
- Etre un lieu d'échanges par le biais d'ateliers ou de forums
- Réaliser une opération de communication par l'organisation de visites...

Le thème de l'Université d'été est le patrimoine, sa médiation et sa valorisation touristique. Elle aurait lieu les 8, 9 et 10 juillet.

Cette opération mettrait un point d'orgue aux 3 années de partenariat avec le Master Tourisme et Environnement. Les étudiants s'impliqueraient fortement pour son organisation. Une réunion avec plusieurs participants de l'APPVPA a permis de cibler les points forts du programme (voir compte-rendu de cette réunion en annexe).

Il reste à compléter les financements de l'UVSQY, auprès du CG78, de LEADER, éventuellement de VGP et de la DRIEE ou de sponsors privés.

Le projet est approuvé.

Paul Delhaye est volontaire pour rejoindre l'équipe d'organisation.

Le Président